L'impression à la planche

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Textiles suisses [Édition française]**

Band (Jahr): **- (1950)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-792447

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Encore aujourd'hui on voit des tissus imprimés sécher à l'air libre, suspendus aux antiques « tours de séchage ».

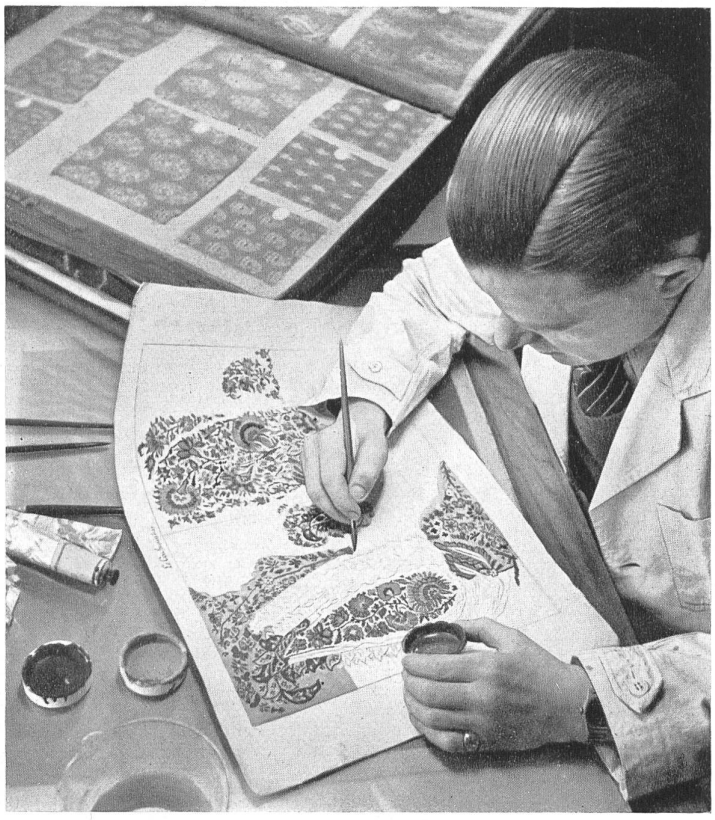

Préparation d'un dessin pour l'impression à la main.

SCIENCE ET PRATIQUE

L'impression à la planche

Tel est le prestige du travail à la main qu'il maintient ses droits dans tous les domaines de l'industrie, partout où l'on exige non seulement une précision que la machine la plus perfectionnée ne peut assurer, mais au contraire un élément personnel particulier que la machine n'a pas. Qui songerait à acheter une montre dont toutes les pièces auraient été assemblées par une machine sans qu'un ouvrier spécialisé y soit pour quelque chose ou une auto dont le moteur n'aurait pas été soigneusement contrôlé et mis au point par l'œil et la main exercés d'un mécanicien ? Et pas plus, donc, que cette finesse du réglage, la machine ne peut donner la note personnelle que l'on recherche dans un produit destiné à l'agrément plus qu'à l'utilité. La machine à rouleaux imprime sans défaillance, mais sans fantaisie, des centaines de milliers de mètres de tissu... les reports exacts de l'impression au cadre sont encore trop exacts et, malgré la perfection de l'exécution, à cause plutôt de cette perfection, certains clients n'y trouvent plus le petit détail qui trahit la main de l'homme, qui donne la note individuelle et, partant, une valeur particulière à un tissu imprimé.

Voilà pourquoi l'impression « à la planche » a subsisté — dans une mesure modeste il est vrai — jusqu'à nos jours, malgré les progrès de la technique, voilà ce qui lui donne des chances de durer encore.

L'art d'imprimer des dessins sur les tissus au moyen d'un cliché gravé et enduit de couleur est originaire d'Extrême-Orient. Introduit en Europe par les Hollandais, il passa en particulier des Pays-Bas dans le canton de Neuchâtel où il donna lieu à une industrie florissante pendant deux siècles (voir *Textiles Suisses* nº 2-1950), et se répandit par la suite dans d'autres régions, à Genève, par exemple, d'où il fut introduit en Suisse septentrionale et orientale, spécialement dans les vallées reculées du canton de Glaris et dans le canton de Saint-Gall, où il prit un essor considérable. Avant la première guerre mondiale, il y avait en Suisse plus d'une vingtaine d'entreprises d'impression à la planche qui travaillaient principalement pour l'exportation. A l'heure actuelle, le nombre des établissements suisses où l'on pratique encore cette technique est très réduit et la clientèle n'est plus la même qu'autrefois. Avant l'émancipation de l'Orient et des Balkans, les guerres chaudes ou froides, les crises et le rideau de fer, la Suisse livrait des quantités considérables de cotonnades imprimées à la planche en Asie mineure, en Bulgarie, en Serbie, en Roumanie,

en Extrême Orient et en Afrique. Il s'agissait d'articles très simples, toujours les mêmes, chaque pays, chaque région, chaque groupe ethnique achetant uniquement un genre à l'exclusion des autres ; la plus petite différence dans le style du dessin, dans l'arrangement des couleurs ou même dans une seule nuance, amenait le refus de la livraison.

Aujourd'hui, l'impression à la planche est pratiquée en Suisse pour certains genres tels que les mouchoirs, les fichus haute nouveauté pure soie ou laine, les écharpes, les tissus pour cravates et autres articles à petits rapports, particulièrement dans les genres classiques, à l'intention de clients qui tiennent absolument à la marque de l'exécution à la main, c'est-à-dire à certaines petites irrégularités de repérage, pas assez visibles pour donner à la marchandise un aspect primitif, mais qui se sentent et confèrent aux imprimés cette petite note d'humanité, ce caractère d'exclusivité que ne peuvent avoir les exécutions mécaniques. Il ne s'agit pas de fabrication en grandes quantités, mais de tirages relativement restreints que permet précisément le travail à la main.

L'impression à la planche se fait donc au moyen d'épais blocs de bois, sur lesquels les dessins sont décalqués puis gravés au moyen de ciseaux, de gouges et d'autres instruments. Pour réaliser des pointillés, devant permettre en particulier le rendu de demi-teintes, on imagina de planter dans la planche des fils de laiton rigides, les « picots », dont les extrémités doivent être strictement planes et toutes au même niveau ; puis on exécuta tout le cliché au moyen de picots et de bandes de laiton enfoncées dans le bois, préalablement entaillé selon les contours du dessin. Enfin, on eut l'idée, pour les motifs devant être répétés sur le même cliché, de faire un moulage d'une gravure originale dont on fond des répliques en métal, lesquelles sont montées sur la planche. Pour imprimer, l'ouvrier pose le cliché dans la couleur étendue sur une toile, puis l'applique sur la partie à imprimer, ayant pour tout repère et dispositif les contours du dessin décalqués sur le tissu et la sûreté de son œil et de sa main. Selon l'intensité que doit avoir la couleur, le cliché est parfois appliqué une seconde fois et l'ouvrier frappe plus ou moins fort dessus avec un manche de bois court, alourdi d'une pierre ou d'une masse de fonte à son extrémité supérieure. Il faut naturellement un cliché pour chaque couleur. Après l'impression, le tissu est séché, puis est soumis aux divers traitements nécessaires au développement des couleurs. Il est ensuite lavé et subit enfin les dernières opérations d'apprêtage nécessaires à sa présentation.

Comme nous l'avons dit, l'impression à la planche ne peut plus, de nos jours, faire l'objet d'une très grande industrie et d'un très grand commerce, les conditions économiques et sociales s'y opposent. Mais elle existe et c'est bien, et ce qui importe, c'est qu'elle continue d'exister. Elle affirme, face au machinisme envahissant, la primauté de l'humain, et c'est pour cela que nous nous félicitons qu'il y ait encore — même et surtout peut-être dans des pays fortement industrialisés — une clientèle (et l'importance de cette clientèle compte moins que le simple fait de son existence) pour acheter ses produits. R. Ch.

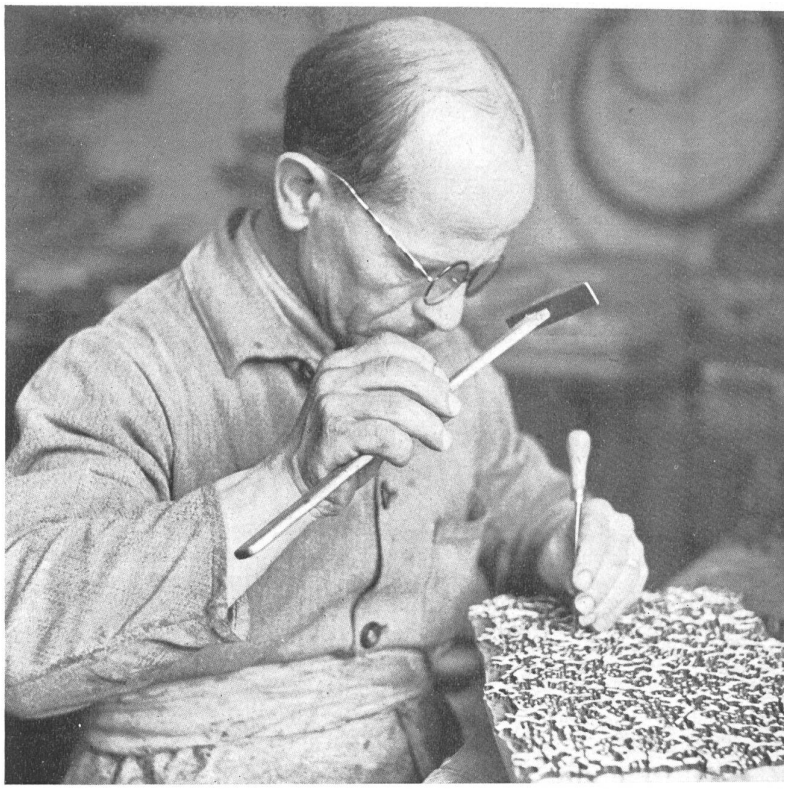

Gravure d'une planche en bois.

Les photos illustrant cet article nous ont été obligeamment communiquées par les maisons : **F. Blumer & Cie, Schwanden,** et **Textil-Werke Blumenegg A.-G., Goldach.**

L'impression à la main. L'ouvrier tient dans la main gauche le marteau avec le manche duquel il frappera la planche pour l'appliquer étroitement sur le tissu.

Publications
de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale
Zurich et Lausanne

REVUE «LA SUISSE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE» :

Renseigne sur la situation et le développement économique de la Suisse, fournit des informations d'ordre général sur ses industries, son commerce et sa vie nationale.
Trois numéros par an, en français, allemand, anglais, italien et espagnol.
Etranger : taxe pour l'inscription de l'adresse : Fr. s. 10.— valable pour deux ans.
Suisse : abonnement annuel : Fr. 3.—.

REVUE «TECHNIQUE SUISSE» :

Rédigée en collaboration avec la Société suisse des constructeurs de machines, à Zurich. Chronique des nouveautés techniques suisses. Etudes sur des constructions de machines récentes, etc.
Trois numéros par an, en français, allemand, anglais, espagnol et portugais.
Etranger : taxe pour l'inscription de l'adresse : Fr. s. 15.—, valable pour deux ans.
Suisse : abonnement annuel : Fr. 3.—.

REVUE «TEXTILES SUISSES» :

Publication spéciale richement illustrée donnant des renseignements sur tout ce qui a trait aux industries du vêtement et de la mode et suivant le développement des arts textiles.
Paraît trimestriellement en quatre éditions : française, anglaise, espagnole et allemande.
Etranger : abonnement annuel : Fr. s. 20.—.
Suisse : abonnement annuel : Fr. 13.—.

«RÉPERTOIRE DE LA PRODUCTION SUISSE» :

Paraît en français, allemand, anglais et espagnol (livrable actuellement en allemand et en français ; autres éditions en préparation). Livre d'adresses des industries suisses ; répertoires par articles, par branches et par maisons.
Prix : Etranger : Fr. s. 18.—, plus port. Suisse : Fr. 18.— plus Icha et port.

BROCHURE «LA SUISSE ET SES INDUSTRIES» :

Orientation générale succincte sur la Suisse, ses institutions, son économie et ses industries, avec 2 cartes et de nombreuses illustrations.
Editions en français, italien, portugais, suédois. Prix : Fr. s. 1.50.
Editions en anglais et espagnol. Prix : Fr. s. 2.—.

«INFORMATIONS ÉCONOMIQUES» :

Hebdomadaire d'informations sur le commerce extérieur.
Renseigne sur les marchés étrangers, les méthodes commerciales, les possibilités d'affaires, le trafic des marchandises et des paiements.
Paraît une fois par semaine en deux langues (allemand et français).
Etranger : abonnement Fr. s. 20.—. Suisse : abonnement Fr. s. 15.50.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Office Suisse d'Expansion Commerciale
Service des publications
Place de la Riponne 3 **LAUSANNE** Téléphone 22 33 33

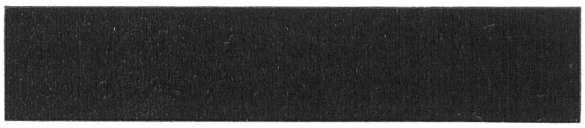
VICTOR BOLLAG ZÜRICH
Gotthardstrasse 21
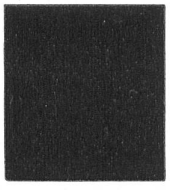
Model-Gowns and Dresses for Sport Afternoon Evening